

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement : \$1.00 par Année.

MONTREAL,

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1881.

2 Centins le Numéro.

LA REFORME JUDICIAIRE.

La question de la réforme judiciaire sera probablement décidée, dans un sens ou dans l'autre, dans le cours de la session de cet automne de la législature locale. Cette réforme devenue si nécessaire entraînera la refonte de *code de procédure civile*, ou plutôt, elle sera opérée au moyen de la rédaction et la passation d'une nouvelle loi organique de nos tribunaux civils modifiant profondément le présent système judiciaire : il en est plus que temps.

L'intention de nos législateurs est de faire de la refonte et codification des diverses lois statutaires de la province de Québec, comme de la refonte des lois sur la procédure et de la réforme radicale du système judiciaire qui y sont en vigueur, une œuvre durable. Ils ont donc dû chercher à opposer une digue au flot toujours grossissant des innombrables amendements à notre législation statutaire et aux lois en général, qu'on a la manie de décréter chaque année, sans se soucier que ces amendements soient ou ne soient pas conformes à l'esprit de la législation et aux besoins généraux de la province. Voici le plan adopté à cette fin et qui se trouve exposé dans le second rapport fait à l'Assemblée législative, le 27 juin dernier, par la commission des lois expirantes, que nous copions textuellement :

L'attention de votre comité a été appelée sur les passages suivants du rapport fait à cette chambre pendant la présente session, par l'honorable T. J. J. Loranger, commissaire nommé pour la codification des statuts :

"La commission espère donner à son œuvre une forme durable et éviter pour bien des années la nécessité d'une autre refonte ou codification. Ce résultat sera pourtant bien difficile, si la législature ne met elle-même quelques bornes à la liberté qu'à chaque député de prendre l'initiative des lois et qui le laisse maître de leur rédaction, sans égard à l'ordre et aux traditions de la législation précédente, en un mot si on ne réprime de quelque manière la manie de législation, sans ce frein salutaire, la codification que nous proposons aurait le sort des révisions et refontes précédentes ; en moins de vingt ans la confusion régnerait de nouveau dans les livres de nos statuts et notre législation statuaire rentrerait dans le cahos où elle est aujourd'hui perdue.

"Voici le mode de répression ou de modération que la présente commission propose : Un comité appelé "Comité permanent de législation" devrait être institué dans le sein de la chambre ; les fonctions de ce comité seraient de conserver l'harmonie des lois statutaires et de protéger la législation passée contre l'incohérence et la confusion des lois nouvelles. A cet effet, tout projet de loi devrait être, après sa première lecture communiqué à ce comité de législation qui serait chargé d'en examiner la convenance et au cas où cet examen serait favorable au projet, le comité en ferait la rédaction, et dans cet état de projet recevrait sa seconde lecture ; au cas où le résultat de l'examen serait défavorable à la mesure la chambre, comme dans le premier cas, pro-

noncerait sur la valeur de l'opinion du comité.

"Il est bien entendu que si après avoir été renvoyé par le comité, le projet subsistait des amendements dans l'une ou l'autre chambre, il devrait, avant sa passation définitive, être renvoyé au comité qui en modifierait la rédaction ou en ferait une rédaction nouvelle.

Votre comité, reconnaissant la sagesse de cette suggestion, en conseille l'adoption à votre Honorable chambre et lui propose de plus de changer le nom du présent comité "permanent des lois expirantes," en celui de "comité permanent de législation" ainsi que suggère, et d'ajouter à ses devoirs actuels, les attributions indiquées dans l'extrait ci-dessus.

La commission spécialement nommée à la dernière session, pour étudier les amendements proposés au code de procédure civile s'est elle-même conformée au désir ainsi exprimé par elle en s'en rapportant à la commission de la refonte et codification de nos lois statutaires pour la rédaction du nouveau code de procédure appelé à révolutionner le présent système judiciaire de la province de Québec. Plusieurs projets de loi ayant rapport à la réforme judiciaire avaient été soumis à la considération de cette commission qui conseilla l'adoption d'un de ces projets en ces termes :

"Que votre comité est d'opinion que le projet de loi qui accompagne le présent rapport et qui contient ces amendements devrait être soumis à Votre Honorable Chambre.

"Cependant comme les amendements que suggère ce projet de loi, quelque nombreux qu'ils soient, en appellent de plus considérables, et que de fait, une refonte complète du code de procédure civile est devenue nécessaire.

"Votre comité est également d'avis que le projet de loi en question ne devrait pas être soumis à la délibération de cette Honorable Chambre pendant cette session, mais que les amendements qu'il contient devraient être référés à l'honorable T. J. J. Loranger, Commissaire nommé pour la refonte et codification des Statuts de cette province, avec instruction de les incorporer dans le projet de refonte complète du dit Code qu'il est chargé de préparer pour être soumis à la législature dans la session prochaine, et que les juges et les membres du barreau auxquels les dits amendements seront soumis soient priés de faire connaître au plus tôt au dit commissaire leurs opinions et leurs suggestions."

Quelle est la nature, quel est l'esprit de ce projet de réforme judiciaire, nous ne saurions le dire aujourd'hui. Tout ce que nous savons c'est qu'il tend à reconstituer l'édifice sur de nouvelles bases.

L'honorable M. Chapleau à Hochelaga.

Une dépêche ayant annoncé hier matin que l'honorable M. Chapleau arriverait à Hochelaga sur les cinq heures de l'après-midi, la nouvelle se répandit bientôt parmi les amis de l'honorable premier ministre, et, longtemps avant l'arrivée du train, plus de mille personnes étaient rendues à la gare pour accueillir le chef du gouvernement de Québec arrivant d'Europe.

La gare était décorée de drapeaux et d'écussons multicolores, et une estrade couverte de drapeaux avait été préparée pour recevoir l'honorable premier ministre et ceux qui l'accompagnaient.

A cinq heures et demie le convoi officiel entra en gare au milieu des acclamations enthousiastes de la foule et aux accords joyeux de la musique de la Cité.

Dès que le convoi fut arrêté, l'honorable M. Chapleau et Madame Chapleau descendirent du convoi et s'avancèrent sur l'estrade suivis des honorables MM. Loranger, Lynch et Paquet et de M. L. A. Sénécal.

Outre les distingués visiteurs que nous venons de nommer, on remarquait sur l'estrade Son Honneur le Maire Beaudry et M. C. J. Coursol, M.P. Plusieurs autres citoyens de distinction, maires de diverses municipalités, députés, journalites, membres de professions libérales, industriels, négociants, etc., s'étaient fait un devoir d'aller souhaiter la bienvenue au chef du gouvernement de Québec.

Lorsque les applaudissements qui avaient salué l'apparition de l'honorable M. Chapleau eurent cessé, l'adresse suivante lui fut présentée au nom du Club Cartier, de Montréal, par son secrétaire, M. Chagnon :

A l'hon. Joseph Adolphe Chapleau, premier ministre,

Honorable Monsieur,

Permettez aux membres du club Cartier de Montréal de vous offrir, au nom de la jeunesse conservatrice de la ville et du district, l'expression de leur admiration et de leur dévouement, en même temps que leurs souhaits de bienvenue à l'occasion de votre retour au Canada.

Votre absence de quelques mois, nécessaire par les fatigues encourues au service de l'Etat et par l'épuisement résultant de labeurs excessifs, n'aura pas été stérile pour la province, si, comme nous avons lieu de le croire, elle a produit sur une sautée aussi précieuse l'effet désiré par nous tous.

Mais nous savons, aussi, qu'à part ce résultat si important, votre voyage n'a pas été sans effets directs pour le bien de la nation, et que, animé par le zèle patriotique qui vous poursuit partout, vous avez voulu mettre à profit les loisirs forcés que vous imposait le soin de votre santé pour travailler aux intérêts du pays.

Comme chef du gouvernement local, du gouvernement de la vieille province française, vous êtes allé en France, dans l'ancienne mère-patrie, pour y faire connaître davantage notre pays, lui concilier des sympathies nouvelles, et travailler indirectement au grand mouvement de la reprise des relations commerciales entre la France et le Canada, qui est en grande partie votre ouvrage, et que vous avez à cœur de mener à bonne fin comme tout ce que vous entreprenez. Tout en demandant à l'air réparateur de la France la force et la santé dont vous avez besoin pour poursuivre la grande et rude tâche que vous avez si noblement acceptée, vous n'avez pas oublié vos gouvernés et nous savons que votre voyage n'a pas été inutile pour eux ; la renommée nous a appris l'accueil que vous avez reçu et l'honneur que vous avez fait jaillir sur le Canada.

Agréé donc, monsieur le Premier minis-

tre, vous, dont le dévouement à la chose publique ne connaît pas de relâche, qui travaillez pour la patrie sans cesse, de loin comme de près ; veuillez agréer les remerciements et les souhaits respectueux de ceux qui se font gloire de vous avoir pour chef, et qui s'honorent d'être vos très humbles et modestes coopérateurs, en travaillant, dans leur phère d'action, au succès de la grande cause que vous personnifiez et qui n'est pas celle d'un parti, mais celle du pays.

L'hon. M. Chapleau improvisa une réponse très élocuente, et qui fut à plusieurs reprises couverte par les applaudissements enthousiastes de la foule. Le peu de temps à notre disposition et le manque d'espace nous forcent à ne donner que le pâle résumé suivant de ce magnifique discours :

M. le Maire,

M. le Secrétaire et Messieurs,

Je ne saurais vous exprimer la vive émotion que j'éprouve en voyant l'accueil si cordial et si spontané que vous me faites, en cette circonstance, et comme concitoyen et comme chef du gouvernement de la province de Québec.

Vous voulez me témoigner votre reconnaissance pour le peu que j'ai pu faire pour mon pays. C'est donc, messieurs, que vous croyez avec moi qu'il y a encore, qu'il y aura longtemps encore du patriotisme, du dévouement à la chose publique chez les hommes publics, quoi qu'en disent ceux qui ne croient à rien chez les autres parce qu'ils ne voient et ne sentent rien chez eux-mêmes.

Ce que vous faites en ce moment est le meilleur témoignage de votre foi dans les hommes qui ont la charge des affaires publiques, et ce témoignage est précieux pour nous. Ce sont des témoignages comme celui-ci, des jours comme celui-ci, qui nous récompensent de nos faibles labeurs et nous consolent des injures et des affronts que nous lancent les détracteurs. Pour ma part, il me semble que les vingt années de ma vie publique avec tous leurs déboires ne sont rien, quand je reçois de ces preuves d'estime et de ces encouragements de mes concitoyens.

J'y suis surtout sensible en ce moment, où vous m'acclamez après un voyage entrepris pour moi-même, mais qui, je veux vous le dire, n'aura pas été sans fruits pour vous (Applaudissements.)

Vous avez eu la bonté de faire entendre, M. le secrétaire du club Cartier, que dans les loisirs forcés que m'imposait le soin de ma santé délabrée, j'ai trouvé le moyen d'être utile à mon pays.

Je dois dire, en effet, à ce propos, que je suis allé en Europe dans le but de réparer mes forces épuisées par plusieurs années d'un labeur incessant. Tel était l'objet de mon voyage. Tout le monde le savait. Une certaine presse, sans doute à court de nouvelles pendant ce temps de chômage politique, a imaginé de paraître l'ignorer et de me donner toute sorte de missions imaginaires. Je puis déclarer ici que ces journaux cherchaient à induire le public en erreur, que j'étais parti sans aucune mission officielle. Je puis ajouter, en même temps, que partout et toujours, je me sens chargé d'une mission particulièrement noble, sinon officielle, celle de parler et de travailler pour mon pays.

Messieurs, j'ai parcouru l'Angleterre, la France et l'Italie. J'y ai rencontré des hommes d'Etat, des hommes publics. J'ai causé avec eux du Canada. Je ne me suis pas occupé de leurs opinions politiques, — je n'étais pas là pour faire de la politique — j'ai recherché seulement les hommes qui pouvaient de quelque manière m'aider à servir les intérêts de la province de Québec.

Il y a des gens qui semblent prendre plaisir à dénigrer nos hommes publics auprès des étrangers, à déprécier notre pays. Pour moi, MM. je puis dire que j'ai parlé aux Européens de mes adversaires politiques même comme de gens désirant le bien de leur patrie et sa prospérité. J'ai parlé de la province partout sans acception de partis, et toujours pour tâcher de contribuer à faire grandir ce pays si jeune et qui a de si belles destinées devant lui.

On ne connaissait guère le Canada, il y a quelques années. L'Angleterre seule le connaissait quelque peu, par suite de sa position de métropole. La France le connaissait à peine. Cela est bien changé, et je puis vous assurer que le Canada se fait connaître de plus en plus et qu'il est à la hausse partout, en Angleterre, en France, en Belgique, en Italie. Les détracteurs ont beau écrire que c'est un pays perdu, ruiné, ils ne sont crus nulle part.

MM., je ne vous retiendrai pas plus longtemps. Nous vous avons déjà trop fait attendre. En terminant, laissez-moi vous redire que le Canada n'a qu'une chose à faire pour réussir là-bas, se faire connaître, et se faire connaître tel qu'il est. Le seul obstacle possible à ses succès, ce sont nos divisions. Soyons bien persuadés que nous ne gagnons rien à nous diviser, à dire du mal de nos adversaires. Au contraire, nous avons tout à gagner à ne rien dire que du bien les uns des autres, à l'étranger. C'est Napoléon qui a dit: Si vous avez du linge sale à laver, lavez-le en famille, et n'allez pas étaler au dehors vos dissensions intestines.

A ce sujet, je puis apprendre à ceux qui ont cherché à me dénigrer en Europe, que tous les hommes publics que j'ai vus, sans exception, de quelque parti qu'ils fussent, m'ont prié de croire qu'ils ne tenaient aucun compte des balivernes répandues à mon adresse. Je leur ai expliqué, de mon côté, qu'il ne fallait pas tenir le parti adverse responsable de ce qui n'était que le fait de l'irrégularité chez quelques-uns; qu'au fond ce parti désirait l'union et l'accord pour le plus grand bien de la province.

M. le secrétaire, je vous remercie, vous et le club Cartier; M. le maire, qui êtes venu m'accueillir comme concitoyen et ami, je vous remercie; et vous tous, messieurs, qui avez voulu me donner cette marque d'estime, je vous remercie infiniment au nom de mes collègues et en mon nom; et je vous prie de croire que toute la sympathie, toute la confiance que vous pouvez nous marquer ne seront jamais plus grande que notre amour pour le pays et notre désir de faire le bien de la province.

Des applaudissements prolongés accueillirent ces paroles chaleureuses, puis deux magnifiques bouquets furent présentés à l'honorable M. et à Madame Chapleau, pendant que la foule poussait de vigoureux hourras en leur honneur.

Cette démonstration, organisée aussi promptement, a été couronnée d'un succès qui prouve en quelle haute estime est tenu le premier ministre de la province de Québec.

COLONISATION.

LES SPÉCULATEURS.

L'œuvre de la colonisation a pris incontestablement de l'élan depuis un certain temps, grâce au dévouement de quelques hommes remplis de zèle et de patriotisme.

Si le gouvernement ne veut pas voir ce beau mouvement se ralentir bientôt, il doit être sur ses gardes et avoir l'œil ouvert sur les spéculateurs, qui font un mal incalculable à la colonisation.

Par spéculateurs, nous entendons ces hommes qui, n'ayant que l'amour du gain dans le cœur, et nullement l'amour de leur pays, prennent des lots, non avec l'intention de les défricher, d'y demeurer ou d'y mettre des colons, mais pour les garder sans y toucher jusqu'au jour où les travaux des véritables colons en auront augmenté considérablement la valeur. C'est un abus très grave qui se glisse dans tout nouvel établissement, que

nous avons constaté nous-mêmes en plusieurs endroits, et qui met des entraves sérieuses à l'œuvre de la colonisation.

Le calcul des spéculateurs est très simple. Un canton vient d'être arpenté et ouvert à la colonisation. Vite, ces messieurs s'emparent des meilleurs lots. Des colons de bonne foi viennent prendre des lots à côté des lots des spéculateurs, ils font des travaux considérables, travaux durs et pénibles; ils "mangent de la misère" comme on dit, pendant quatre ou cinq ans, et au bout de ce temps, ils ont donné beaucoup de valeur, non seulement à leurs propres lots, mais aussi aux lots de leurs voisins, les spéculateurs, qui n'ont pas fait abattre un seul arbre, qui n'ont absolument rien fait pour améliorer leurs terres. C'est ainsi que les spéculateurs exploitent les sueurs des colons de bonne foi. Un lot qu'ils ont payé \$20 ou \$30, ils le vendent au bout de cinq ans, \$200 ou \$300, grâce aux travaux de colonisation pour l'avancement duquel ils n'ont pas contribué un seul sou.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'injustice criante de cette indigne manière de spéculer; elle est évidente pour tout homme de cœur.

Nous le savons, la loi défend cette spéculation, mais nous savons aussi qu'elle se pratique sur une vaste échelle dans un grand nombre de cantons nouveaux, probablement dans tous, plus ou moins.

Nous prions le gouvernement de donner toute son attention à cette grave question et de sévir sans miséricorde contre les spéculateurs.

Pour que la colonisation marche, il faut, de la part des autorités, quelque chose de plus que de belles paroles d'encouragement, et quelques centaines de piastres dépensées plus ou moins mal à propos; il faut des actes et des actes vigoureux. Il faut que la loi, qui est faite pour tout le monde, pour le riche comme pour le pauvre, pour le fils du cultivateur comme pour le politicien, soit appliquée impartialement à tout le monde.—*La Vérité.*

Les gloires de l'Amérique française.

Nous extrayons ce qui suit de la correspondance parisienne du *Courrier des Etats-Unis*:

Vous savez que le conseil municipal de Paris, d'accord cette fois avec le préfet de la Seine et le ministre, a donné le nom de *Place des Etats-Unis* à la place de Biche, où le nouveau ministre de Washington a transporté son domicile et les bureaux de la légation. C'est une galanterie qui a été approuvée de tous les républicains et qui achève d'américaniser le quartier des Champs-Élysées où une rue a déjà reçu le nom de Washington, et une autre celui de Lincoln. Il manque le nom de Jefferson pour compléter la trinité, et il en manque encore bien d'autres.

Je voudrais que, puisqu'on a commencé à donner au quartier de l'Etoile des noms tirés de l'histoire d'Amérique, on complétât cette innovation utile en donnant à la partie neuve de ce quartier des noms qui apprirent au peuple, non seulement les gloires de l'Amérique anglaise, mais aussi les gloires de l'Amérique française, telles que Cavalier de Lassalle, Iberville, Pierre Soulé, dans la Louisiane; Jacques-Cartier, Samuel Champlain, Montcalm et Papineau dans le Canada. Ce serait là une œuvre utile et patriotique. Ces noms-là en diraient plus à l'imagination des masses que ceux de gens inconnus et qui n'ont été pour la plupart que de gros propriétaires de terrains. C'est une idée que je suggérerai à mon ami Tony Révillon, devenu membre du conseil municipal et de la chambre des députés.

FRÉDÉRIC GAILLARDET.

Le revenu de 1880-81.

UN SURPLUS DE \$4,132,895.60.

Le dernier numéro de la Gazette du Canada contient un état détaillé et complet des revenus et des dépenses du Dominion pendant l'exercice financier terminé le 30 juin dernier.

Voici cet état:

Douanes.....	\$18,406,058.18
Excise.....	5,344,361.14
Postes, travaux publics et divers.....	5,961,644.65
Total.....	\$29,712,063.97
Dépenses de l'année...	25,579,168.37

Excédant des revenus sur les dépenses.....\$ 4,132,895.60

LA FRANCE EN EGYPTE.

Le *Journal des Débats* a reçu de son correspondant au Caire les informations suivantes sur l'effacement du prestige français en Egypte, dit le *Courrier des Etats-Unis*:

Ce qui se passe en Egypte n'est qu'un simple incident de la grande crise que traverse l'Orient tout entier et qui, après avoir été un essai de révolte des Arabes contre les Turcs, est devenu, grâce à la politique panislamique, un mouvement général des musulmans contre les chrétiens. Les événements de Tunisie et d'Algérie ont donné à cette crise une intensité dont on ne paraît pas se douter en Europe.

Si la France, laissant de côté ces malheureux scrupules qui ont paralysé son action, avait occupé ouvertement la Tunisie et rendu par là toute insurrection africaine impossible, son prestige aurait grandi en Orient dans des proportions étonnantes. Il fallait voir l'effet qu'ont produit les débuts de la campagne tunisienne! Il semblait que ce fût le signal d'une restauration complète de cette influence française qui jadis était sans rivale en Orient! Mais hélas! cette impression a été de courte durée. L'inconcevable maladresse que nous avons montrée dans la suite des opérations militaires et diplomatiques nous a porté un coup terrible. Les Orientaux ne croient pas à la modération; ils ne croient qu'à la faiblesse et ils ont perdu le respect. Jamais notre prestige n'a été plus faible qu'aujourd'hui; jamais, même en 1870, nous n'avons eu moins d'autorité sur les populations orientales.

Je crois être dans la vérité en affirmant qu'il y a en ce moment dans tous les pays islamiques un sentiment d'hostilité très vif contre les Européens, et que les affaires de Tunis ont eu pour conséquence de diriger surtout cette hostilité contre nous, Français. Ici elle éclate chaque jour d'une manière alarmante; et je constate avec regret que les ministres actuels, qui devraient à la France une reconnaissance si vive, ne font rien pour l'étouffer. Je ne les accuserai pas d'inspirer les articles qui paraissent dans les journaux indigènes; mais il est scandaleux qu'ils les laissent paraître. Dès qu'un journal français se permet de mettre en doute le mérite supérieur d'un ministre égyptien, on le supprime impitoyablement.

En revanche, on permet à la presse indigène de répéter sur tous les tons et à satiété que "les Egyptiens n'ont pas besoin des Européens, qui leur sont inférieurs à tous les points de vue; que l'Egypte qui prend à son service un Européen avec ou sans salaire mérite 500 coups de bâtons; que les Egyptiens peuvent résister à toutes les entreprises de l'Europe, car ils ont des armes qui ne sont pas, comme on le croit, des branches de palmier, mais des armes à feu, et qu'ils sont commandés par des généraux de premier ordre; que Bou-Amena est un grand homme qui a battu et battra les Français; qu'il y a sur les bords du Nil beaucoup de grands hommes du même genre, etc."

On mande de Londres, 18 septembre:

Le correspondant du Caire de l'*Observer* dit que M. Colvin, le contrôleur anglais, est loin d'être rassuré sur l'état de choses actuel.

L'*Observer* publie la dépêche suivante de son correspondant d'Alexandrie: "On craint dans les régions les mieux informées que l'arrangement actuel ne soit qu'une sorte

d'armistice et que l'armée ne reçoive des encouragements de Constantinople."

On télégraphie du Caire, 18 sept.:

Les principaux indigènes demandent une convocation des notables. Il est à remarquer que c'est là une des demandes des colonels. Cherif Pacha est favorable au projet. On dit qu'il a l'intention de faire droit aux réclamations de l'armée, qu'il considère comme justes. Il se mettra ensuite en devoir d'éloigner les régiments du Caire.

NOUVELLES DIVERSES.

On mande de Rimouski qu'un nommé Moreau, de St Anaclet, a été arrêté samedi dernier, sous l'inculpation d'avoir tué sa femme la veille, dans les bois.

Le gouvernement fédéral a souscrit pour 150 exemplaires du grand ouvrage de M. Sulte: *La race française au Canada.*

Nous passons la liste de souscription au gouvernement de Québec.

Dans le cours d'un entretien qu'un reporter a eu, hier, avec sir John, le premier ministre a dit que le peuple anglais n'a jamais eu une plus haute idée du Canada que celle qu'il en a aujourd'hui. Parlant de l'immigration, il a déclaré que le Nord-Ouest est regardé comme le champ futur de l'immigration des agriculteurs anglais.

Des dépêches de Dublin annoncent que la situation est toujours critique en Irlande. Tous les jours de nouveaux outrages sont commis contre les maîtres du sol. Jeudi soir un homme de police qui procédait à l'arrestation d'un individu en état d'ivresse a été assassiné par la populace dans une rue de Dublin.

Treize fabriques de coton ont été fermées samedi; en Angleterre. Elles ne recommenceront à fonctionner que dans huit jours.

L'honorable M. Langevin a été l'objet d'une brillante ovation, le 14 du courant, aux Trois-Rivières.

Le maire et les principaux citoyens lui ont présenté une adresse de bienvenue et de félicitations.

En réponse, l'honorable ministre a dit, entre autres choses, que sur les soixante adresses qu'il avait reçues depuis un couple de mois, pas une ne lui était plus chère que celle que lui offrait la cité qu'il a l'honneur de représenter en parlement.

Journal de Québec.

On rapporte que de graves désordres ont lieu à Yale, Colombie Anglaise.

Un homme a été affreusement mutilé, et se meurt.

Un autre a également été mutilé par une bande de quarante hommes, de telle sorte qu'il ne ressemble plus à un être humain.

La femme d'un entrepreneur de chemins de fer a été assaillie à coups de pierres pendant qu'elle passait en voiture; heureusement elle n'a pas été atteinte.

Des rixes ont lieu jour et nuit.

On dit que le personnel de la police n'est pas suffisant pour réprimer ces graves désordres.

L'ouvrage est rare dans la province

On nous écrit de Buckingham:

Le nommé Gagnon, qui a été dernièrement frappé par une balle, est

très-bien maintenant; sa blessure n'est pas aussi grave qu'on l'avait cru d'abord. Après avoir entamé des démarches pour faire appréhender Pierre Lachance, il a discontinué sa poursuite, résultat d'un certain accord intervenu entre les parties. Lachance avait en sa faveur une grande partie des sympathies du public à cause de l'excellente réputation dont il a toujours joui.

—MM. McLaren et Ross, propriétaires de grandes scieries, lesquelles sont à proximité l'une de l'autre, ont conclu un arrangement entre eux. Les moulins de M. McLaren ne sont en opération que durant le jour, tandis que ceux de M. Ross ne fonctionnent que pendant la nuit. Le niveau exceptionnellement bas de l'eau a été la cause unique de cette entente.

—M. James McCabe, de Notre-Dame du Lac, est ici actuellement. Il assure que dans une couple de semaines l'eau montera considérablement, à cause des pluies abondantes et fréquentes qui viennent de remplir les bassins du nord.

—La main-d'œuvre est en grande demande à Buckingham. Les ouvriers des mines de phosphates ont de soixante-quinze à quatre-vingt centins par jour, et ils sont en outre logés et nourris.

—Il paraît que les Canadiens-français établis le long du chemin de fer du Nord, et spécialement entre les stations de Compton et du Calumet, sont en ce moment très-intrigués. Ils ne peuvent comprendre comment un certain *Jean-Baptiste Viens* aurait changé son nom contre celui de *John Comings*. Cette magnifique traduction est-elle le fruit d'une immense connaissance de la grammaire, ou a-t-elle été le résultat d'un soudain éclair de génie; nul ne peut le dire. Les uns semblent croire que le mot *Comings* aurait tout aussi bien rendu le mot *Viens*.

MORT DU PRESIDENT GARFIELD.

L'œuvre de destruction du lâche et misérable Guiteau est consommée: le président Garfield est décédé mardi, à Long Branch, après deux mois et demi de souffrance sans nom, et qu'il a enduré comme un soldat et un chrétien. Ce lamentable dénouement était prévu depuis longtemps déjà, ce qui n'empêche pas qu'il a produit l'effet d'un terrible choc électrique d'un bout à l'autre de la grande république et dans l'univers entier. Nous sympathisons au fond de l'âme à la douleur poignante ressentie par la nation américaine dans cette heure d'épreuve et de malheur.

Ver à Tabac.

M. Foucher, de Saint-Jacques, a trouvé dans sa plantation de tabac cet insecte que l'on nomme *ver à tabac* et qui fait de si grands ravages dans les Etats-Unis. C'est un énorme ver de 5 à 6 pouces de long. La larve est couleur vert tendre avec de petites raies blanchâtres et une corne en aigrette à l'extrémité du dos. C'est un insecte des plus voraces pendant son développement, dans le genre de la chrysome (mouche à patate) et il est important de le détruire aussitôt qu'on le découvre.

Quoique d'une apparence repoussante il est tout à fait inoffensif et peut être enlevé avec les doigts. Quand le ver est devenu chrysalide parfaite il ressemble beaucoup à un oiseau mouche, et le soir, on le voit voltiger de fleur en fleur. Il est important de détruire cet insecte avec la plus grande diligence. Car il est excessivement dommageable dans les plantations de tabac.

—Gazette de Joliette.

L'EXPOSITION.

La journée d'hier a été sans contredit la plus belle depuis l'ouverture de l'exposition. Les recettes ont été deux fois plus considérables que celles de samedi et de lundi. On estime à plus de 50,000 le nombre des personnes qui ont visité les terrains.

Son honneur le Lt.-Gouverneur, l'honorable M. Robitaille, est arrivé vers deux heures et demie accompagné d'un détachement du corps de cavalerie de Montréal. La foule, salua son arrivée par de vifs applaudissements. Son honneur le lieutenant-gouverneur, Madame Robitaille, l'aide de camp, M. Bulmer président du comité permanent de l'exposition occupaient la première voiture. Dans la seconde se trouvaient son honneur le Maire, lord Kilmarnock, l'honorable M. Ross, commissaire de l'agriculture et Mademoiselle Ross; l'honorable M. Chapleau, Madame Chapleau, lord Muncaster, et l'honorable M. Mousseau étaient dans la troisième voiture.

Les autres visiteurs distingués étaient: l'hon L O Loranger, procureur-général, Mme Loranger, l'hon M Sullivan, (Premier ministre de l'Île du Prince Edouard) Mme Sullivan, l'hon J Robertson, trésorier provincial; l'hon W W Lynch, l'hon M Flynn, hon M et Mme Paquet, Mme King, hon L Beaubien, MM It colonel Ouimet, L H Massue, M P, A Desjardins, M P, —Bergeon, M P, hon Boucher de la Bruère, échevin Fairbairn, échevin Allard, ex-échevin Mercier, S C Stevenson, Dr Leclair, M P Ryan, M P, M Brooks (de Boston) rev abbé Audet, (Québec), M. Allan, Londres, Ang.; M Payne, Boston; A W Ogilvie, M H Gault, M P, J B Rolland, échevin Thibault, M Brooks, M P, Sig Gianelli, consul italien; Alex McGibbon, Dr. Fortin, etc.

M. Bulmer présenta alors l'adresse suivante au Lieutenant-Gouverneur:

A Son Honneur l'honorable Théodore Robitaille, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

«Qu'il plaise à votre Honneur, «De la part du comité permanent de l'exposition, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à votre Honneur et à Madame Robitaille à cette exposition agricole et industrielle de la province de Québec, et nous espérons que votre visite dans les différents départements vous convaincra non-seulement de l'esprit d'entreprise de notre peuple, mais aussi des progrès constants qui se font remarquer dans tout ce qui touche à l'avancement matériel et social du pays.

«Pendant plusieurs années, le manque de constructions nécessaires s'est opposé au succès des expositions de la province de Québec. De fortes sommes étaient dépensées tous les ans pour l'érection de constructions temporaires et nécessairement incomplètes; en conséquence nos expositions n'obtenaient pas le succès auxquels leur donnait droit leur mérite intrinsèque. Depuis quelques années, les efforts du comité permanent de l'exposition ont été consacrés à remédier à cet inconvénient. Nous profitons de cette occasion pour féliciter cordialement le gouvernement et la législature de la province de Québec, stimulés, nous le savons par l'intérêt que Votre Honneur porte à tout ce qui peut contribuer au bien-être du peuple canadien.

«Nous remercions aussi le conseil-de-ville et les citoyens de Montréal de l'aide généreuse qu'il nous ont prêtée.

«Les édifices permanents qui sont maintenant érigés représentent une dépense de \$150,000, non compris le coût du terrain, et un tiers de cette somme a été consacré aux nouvelles constructions requises pour cette année.

«Le succès extraordinaire de l'exposition du Canada, qui a eu lieu l'an dernier sur ces terrains, et qui a été visitée par plus de 100,000 personnes, nous a encouragés à encourir les dépenses considérables des nouveaux bâtiments et des autres améliorations.

«Aujourd'hui nous pouvons dire, et en cela nous exprimons l'avis de personnes d'une grande expérience, que nous possédons actuellement des édifices qui surpassent tous ceux de ce continent, surtout ceux destinés aux chevaux, aux bestiaux et aux instruments aratoires.

«Nous attirons spécialement l'attention de Votre Honneur sur la première tentative faite en ce pays pour montrer aux visiteurs une buanderie et une fromagerie en plein fonctionnement et, aussi sur le premier emploi de réfrigérants pour l'exposition des produits de la laiterie.

«Les immenses progrès réalisés depuis quelques années par le Canada dans cette industrie égalent presque, comme valeur d'exportation, sa production de grain. L'intérêt

que la classe agricole et commerciale semble lui porter nous a donc induits à donner une attention spéciale à ce département qui devient un des plus importants du pays.

«Nous sommes certains de l'approbation de Votre Honneur, lorsque nous exprimons l'opinion qu'on ne peut se faire une trop haute idée de l'importance de ces expositions agricoles et industrielles. Elles sont les points de repaire à l'aide desquels on étudie les progrès d'un peuple, et elles hâtent ces progrès par l'émulation qu'elles font naître.

«Nous remercions Votre Honneur de sa visite, qui sera considérée comme un des agréables incidents de l'exposition de 1881, et nous espérons sincèrement que Votre Honneur et Madame Robitaille trouverez dans votre visite plusieurs choses dignes de votre attention.»

Son Excellence le lieutenant-gouverneur Robitaille, répondit d'abord en anglais et ensuite en français. Nous donnons ici le texte français de sa réponse:

Au Président et au comité permanent de l'Exhibition agricole et industrielle de la province de Québec.

MESSEIEURS,

«Nous sommes très heureux de vous rencontrer en cette circonstance, afin de vous présenter nos félicitations sincères sur l'œuvre que vous avez entreprise et sur l'organisation qui promet d'être couronnée d'un si beau succès.

«Ces expositions provinciales annuelles ne peuvent manquer de produire les résultats les plus satisfaisants. Elles sont une école de progrès où les agronomes et industriels viennent de toutes les parties du pays pour constater quels perfectionnements ont été apportés à l'agriculture et à l'industrie durant la période écoulée depuis la dernière exposition, et aussi pour comparer ce qu'on a fait soi-même avec ce qui se fait ailleurs. Elles sont encore une école d'émulation où le désir de bien faire stimule les amours-propres et réveille les énergies.

«J'ai nommé l'agriculture et l'industrie. L'une et l'autre doivent marcher de pair et étroitement unies, on ne saurait le répéter trop souvent. L'agriculture, cet art si noble et si vénéré des anciens, l'agriculture, est la mère nourricière des peuples. C'est elle qui est la base de la richesse dans la société.

«Les économistes qui ont méconnu cette vérité ne connaissaient pas la science dont ils parlaient. Sans agriculteurs, il n'y a pas de prospérité solide et les civilisations les plus brillantes ne peuvent se flatter de voir durer leur éclat. La surface peut être belle, mais le bien-être manque aux masses. Il y a des hommes qui gémissent dans l'indigence et des familles qui manquent de pain. De là les séditions, les révoltes, les excès du socialisme. On ne saurait donc trop honorer et favoriser l'agriculture puisqu'elle est sans contredit une des sources les plus fécondes de la prospérité et de la sécurité nationales.

«Mais l'agriculture seule ne peut donner à un état la richesse, l'influence, le progrès. Il faut que l'industrie grandisse en même temps qu'elle et à ses côtés, pour mettre en œuvre les matières que l'agriculture lui fournit, pour donner de l'ouvrage à ceux que les travaux agricoles ne réclament pas, pour créer un marché aux produits de ces travaux, pour utiliser et développer les ressources nationales, pour attirer et mettre en circulation les capitaux. Négliger entièrement l'industrie au profit de l'agriculture, et favoriser uniquement l'agriculture au détriment de l'industrie, voilà donc deux erreurs économiques. Ce qu'il faut à un pays c'est l'alliance, l'union intime de ces deux forces, qui, s'exerçant chacune dans sa sphère et combinant leurs résultats, produisent la prospérité générale.

«Les expositions, comme celle qui s'ouvre aujourd'hui dans cette belle et florissante cité, sont un des moyens qui peuvent le plus efficacement réaliser cet état de choses. Les récompenses décernées, la réputation qui s'y rattache, l'expérience qu'on acquiert tout cela est très important et très utile. Et je suis heureux de pouvoir ajouter que les efforts qui ont été faits dans ce sens par le passé commencent à produire des fruits. La culture de la betterave et la fabrication du sucre, le développement considérable que prend la fabrication du beurre et du fromage canadiens sont un exemple frappant des magnifiques résultats de cette union entre l'agriculture et l'industrie dont je viens de parler.

«J'espère, Messieurs, que cette exposition nouvelle va continuer et accélérer le mouvement, l'élan que je suis si heureux de pouvoir constater. Et je fais des vœux pour que

la Providence bénisse vos travaux et les couronne d'un éclatant succès.

«La Providence! Prions-la, Messieurs, de préserver l'Empire Britannique, de préserver notre jeune pays du malheur épouvantable qui vient de plonger dans le deuil une nation puissante à laquelle rien ne semblait manquer, ni du côté de la richesse, ni du côté de la liberté. Sans doute, la main d'un lâche assassin ne peut mettre en péril les institutions américaines, mais son crime ne s'attaque pas moins à la nation toute entière. A cette nation amie, et à cette famille si cruellement éprouvée, nous devons donner l'expression de notre sympathie la plus sincère, de nos plus vifs regrets.

«En parlant ainsi, j'ai l'assurance, messieurs, de me faire l'écho de vos sentiments, des sentiments de la province de Québec.»

L'adresse et la réponse ont été applaudies avec enthousiasme par la foule.

Le public appela alors à grands cris l'honorable M. Chapleau qui, pour des raisons de délicatesse, refusa de se rendre à cette chaleureuse invitation.

La musique du 65ième bataillon avait été engagé pour la circonstance.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur visita ensuite en détail les différents départements de l'exposition. A son passage sur les terrains de même qu'à sa sortie, il fut acclamé par la foule.

Les visiteurs distingués ont aussi assisté aux courses et le gagnant a eu l'honneur de recevoir le premier prix de la main de Son Honneur.

Dans la soirée il y a eu procession aux flambeaux. Toutes les pompes avec les hommes en grande tenue ont pris part à cette grande démonstration. La ligue comprenait trois divisions, qui ont marché dans l'ordre suivant: le wagon de sauvetage surmonté d'une énorme lumière à locomotive, généreusement prêtée pour l'occasion par le chemin de fer du Nord, Holland's silver cornet band, les échelles Skinner et les pompes de la division centre; les brigades des villages Saint Jean-Baptiste et Saint Louis; accompagnées de leur corps de musique.

Les pompes de la division Est, les brigades de Saint Henri et de Sainte Cunégonde accompagnées par leur corps de musique; et les hommes de la division-Ouest. La procession est partie du Champ de Mars et a passé par les rues Notre-Dame, Saint Jacques, place Victoria, Saint Antoine, Windsor, Dorchester, Lamontagne, Sherbrooke, Saint Denis et Craig. Elle est venue se disperser sur le Champ de Mars.

Meurtre horrible à St Anaclet.

Le *Courier du Canada* a reçu la lettre suivante, datée de Rimouski:

«Je m'empresse de vous communiquer les détails d'un meurtre horrible qui vient d'être commis à St Anaclet, paroisse située à trois lieues de Rimouski.

«Hier (16 septembre) un nommé François Maurault, cultivateur, âgé d'à peu près 36 ans, a tué sa femme Démonise Roy, dite Lauzon, âgée d'à peu près 43 ans. Cette dernière était partie hier dans la matinée pour aller cueillir des noisettes; son mari l'a suivie, et il est ensuite revenu seul dans l'après-midi. En arrivant près de la maison, il a demandé aux voisins: «Avez-vous vu ma femme?» Ces derniers répondirent que non. Alors Maurault a dit: «Je pense qu'elle est écartée dans le bois.» Les voisins dirent alors: «Il faut la chercher, si elle est écartée.» Maurault a répondu là-dessus: «On pourra la chercher demain matin.»

«Quelques cultivateurs sont alors partis pour les bois, mais il commençait à faire nuit, et ils n'ont rien trouvé. Ils sont retournés ce matin, et l'un d'eux, nommé Lemieux, a trouvé la femme de Maurault dans des broussailles et baignant dans son sang. Elle avait le crâne brisé en trois ou quatre endroits.

«Cet acte barbare a causé la plus grande agitation ici: Maurault est arrêté. Il avait laissé sa femme il y a trois ans et cette dernière s'était réfugiée chez son père. Le printemps dernier Maurault avait demandé à sa femme de venir résider avec lui et elle s'était rendue à sa demande.

«Une scène semblable ne s'est jamais présentée dans notre district. La femme de Maurault appartenait à une brave et respectable famille. Elle s'était mariée en premières noces à un nommé François Saint-Laurent, cultivateur de Saint Anaclet. Maurault appartient aussi à une bonne famille.

«Tous ces faits sont corrects.»

Nous apprenons que l'honorable juge Olivier est décédé dimanche soir à Joliette.

LA PECHE AU FLETAN.

On lit dans le Courrier du Canada :

Le fletan (en anglais halibut) est un poisson plat ayant la forme et les nageoires des plies, seulement il est beaucoup plus gros, et dans le fleuve Saint-Laurent on en voit de onze à douze pieds de long. Sa chair fournit un aliment copieux et agréable ; on le mange frais ou réduit en longues lames salées ou séchées. Ce poisson est très abondant dans le fleuve Saint-Laurent et depuis douze ans les américains en font un commerce considérable. Ces messieurs viennent le pêcher dans nos eaux, puis le transportent aux Etats-Unis et nous, bons canadiens, l'achetons sur le marché des Etats-Unis. Cet état de choses est causé un peu par notre défaut d'initiative et un peu par les frais que cette pêche nécessite.

Mais nous sommes heureux de dire que ce triste mal va bientôt cesser. Un de nos concitoyens entreprenants, M. Arthur Toussaint, bien connu pour son amour pour la chasse et la pêche a fait les risques de l'entreprise. Il a frété à grands frais il y a quelque temps, une goëlette pour pêcher le fletan et son premier voyage bien que fait avec des personnes inexpérimentées dans cette pêche, a payé plus que ses dépenses.

Pendant quinze jours qu'a duré le voyage, malgré les vents contraires et le mauvais temps la goëlette a rapporté 2500 livres de fletan magnifique. Un fletan de onze pieds de longueur et pesant 325 livres est en vue aux deux magasins de M. Toussaint, à la haute-ville et à la basse-ville. Cette pêche se fait au moyen de lignes dormantes appâtées avec du maquereau ou du hareng, qui est en quantité considérable. On comprend les avantages pour Québec de l'entreprise de M. Toussaint. Au lieu d'être obligé d'acheter le fletan aux Etats-Unis, payer les frais de transport, on pourra maintenant l'acheter sur le marché de Québec à des conditions plus avantageuses un article beaucoup plus frais et préférable à celui qui nous viendrait des Etats-Unis.

Mais cette pêche en goëlette est sujette à des perfectionnements. Un bateau à vapeur, à bord duquel seraient placés des appareils réfrigérateurs, aurait l'avantage de faire les voyages de pêche plus courts et amener le poisson plus frais. L'entreprise en vaut la peine et rapporterait certainement des profits, lorsqu'on saura que les pêcheurs américains ont chargé 18,000 livres de fletan dans l'espace de vingt-quatre heures en face de la lumière de la Pointe des Monts, tenue par M. Fafard.

Le gouvernement pourrait et devrait aider une semblable entreprise en donnant, au bateau à vapeur qui serait frété dans ce but, le transport de la malle sur les côtes à des intervalles qui seraient réglés par la suite. Le gouvernement pourrait aussi aider à cette industrie en hiver en réduisant les taux de transport pour le poisson par l'intercolonial, taux qui sont beaucoup trop élevés et nuisent au commerce. En réduisant les taux de transport le poisson pourrait être acheté avec plus d'avantage à Halifax qu'aux Etats-Unis, sans compter que dans cette ville il est plus frais et préférable à celui qui nous vient de chez nos confrères les Américains.

SITTING BULL.

Le steamer General Sherman, venant de Bismark, est arrivé dans l'après-midi de samedi à Fort Yates, pour prendre Sitting Bull et le transférer à Fort Randall, annonce le Courrier des Etats-Unis. En apprenant le sort qui lui était réservé, le chef Sioux a témoigné la plus grande indignation. Il s'est écrié qu'il ne voulait pas quitter l'agence de Standing Rock, qu'on ne le mènerait pas vivant à bord, qu'il préférerait être assassiné, comme l'a été Crazy Horse, que de devenir un prisonnier.

Ce mouvement de révolte n'a pas ému les autorités, car elles l'avaient prévu et avaient pris leur mesures en conséquence. Des compagnies d'infanterie, cavalerie et artillerie étaient stationnées de tous côtés, prêtes à réprimer toute tentative de résistance ou de fuite des Indiens, dont une trentaine ont cependant réussi à s'échapper. Une compagnie a reçu l'ordre de s'emparer de Sitting Bull, et en un instant il a été terrassé, enchaîné comme un vaincu malfait et porté à bord du "General Sherman". Cette affaire a causé une vive irritation dans toutes les tribus indiennes.

CHRONIQUE LOCALE.

Vol d'un cheval—Moïse Roque a été arrêté par le sergent Neagel sous la prévention d'avoir volé un cheval dans l'écurie de son frère, laitier, coin des rues des Voltigeurs et Lagauchetière. L'animal volé a été laissé dans l'écurie de l'hôtel Thérien à Repentigny. Roque est entré dans la voie des aveux et il a été écroué en attendant que l'on ramène le cheval à Montréal.

Accident fatal—Hier matin, entre neuf et dix heures, un nommé Jos. Laberge, travaillant à la raffinerie de sucre Saint Laurent, sur la rue King, a trouvé la mort dans des circonstances assez bizarres. Il a été étouffé pendant qu'il était à travailler dans un philtre à charbon assez considérable. Le constable O'Bien, du poste de la rue Young, prévenu, est accouru sur les lieux. Le coroner fut notifié, et une enquête eut lieu hier après-midi.

Un exploit dangereux—Un M. McAdam, plutôt connu sous le nom de "capitaine Mac," se propose de faire, revêtu d'un scaphandre, le trajet à travers les rapides de Lachine.

L'habillement qu'il endossera pour la circonstance se compose de différents compartiments, de manière que si l'un se brise, il restera dans les autres assez d'air pour soutenir le hardi nageur. Il se fera suivre pour l'expérience, d'une embarcation pendant qu'un bateau à vapeur sera à quelque distance en arrière.

Assaut brutal—M. Jos. Moreau, professeur de piano, de cette ville, revenait jeudi soir du cirque, lorsqu'en prenant la rue St Urbain, il fut assailli, entre les rues Sainte-Catherine et Mignonne, par des voyous cachés dans une allée et qui se précipitèrent sur lui. M. Moreau, ayant sur lui un certain montant d'argent, offrit de la résistance, mais ses assaillants lui infligèrent de graves blessures aux mains, à la gorge et à la figure. Ses cris de "au meurtre ! au meurtre !" eurent pour effet de mettre en fuite les malfaiteurs.

M. Moreau fut relevé sans connaissance par des charretiers attirés par ses cris, et le Dr. Turgeon qui fut appelé lui administra les premiers soins. Un peu plus tard, le blessé était transporté chez son père. Son état est très grave. La police, sur les renseignements donnés, croit reconnaître certains voleurs sortis dernièrement du pénitencier. La simple prudence recommande à chacun de ne pas trop s'attarder pendant le temps de l'exposition, qui attire un grand nombre d'étrangers de toutes sortes, parmi lesquels sont en grand nombre les chevaliers d'industrie et les voleurs de profession.

Voyage périlleux.—Un petit garçon âgé de huit ans et une petite fille de onze ans, enfants de M. Octave Lefebvre, de Laprairie, s'amusaient à jouer sur le bord du fleuve, et s'étaient embarqués sur une vieille porte qu'ils avaient mise à flots de peine et de misère, lorsque tout à coup le courant les emporta et quelques minutes plus tard, ils s'en allaient à la dérive au milieu du fleuve.

C'est dans les bras l'un de l'autre que les petits naufragés accomplirent le trajet entre Laprairie et Montréal. Les vapeurs Laprairie et Prince Arthur qui les rencontrèrent en chemin fut empêchés de les recueillir par la force du courant.

La scène était déchirante ; on pouvait entendre leurs cris d'effroi d'une rive à l'autre. Le radeau s'en alla ainsi flottant jusqu'en face du quai du vapeur Longueuil, et Hochelaga. Arrivé là, M. Dusseault, propriétaire d'une barge ancrée près de là, se porta à leur secours et les ramena au port sains et saufs. On télégraphia immédiatement à M. Octave Lefebvre le sauvetage de ses enfants et samedi ils étaient renvoyés à Laprairie où on les reçut à bras ouverts. Le trajet parcouru sur la porte par les petits naufragés est près de dix milles.

Un chapitre d'événements émouvants—Hier après-midi, vers les cinq heures, un vieillard descendait la rue des Allemands. Arrivé à la rue Lagauchetière, il fit la rencontre de trois misérables gueux qui lui enlevèrent sa canne et la brisèrent. Non contents de cet acte de lâcheté, ils assaillirent le vieillard, et allaient lui faire un mauvais parti lorsqu'un jeune homme, témoin de ce qui arrivait, tomba comme une bombe au milieu des misérables, et leur fit payer cher leur lâcheté.

—Samedi soir, deux pochards se sont pris de querelles sur la rue Saint-Laurent. Un confrère, qui a vu l'affaire, dit que c'était drôle. Les combattants très émus frappait dans le vide.

—Une scène très émouvante a eu lieu,

hier soir, à bord du "Trois-Rivières," nous dit un ami qui arrive de Sorel. Les bullys de cette localité se sont rencontrés avec ceux de Yamachiche.

En partant de Sorel, les forts à bras commencent par se regarder ; les murmures viennent ensuite. Enfin, la bombe éclata, et la mêlée devint générale. La bataille dura une partie du voyage et ne cessa qu'en arrivant à Montréal.

Plusieurs des combattants ont reçu de très graves blessures. Deux ont été complètement déshabillés.

DECES.

—Au Village Saint-Jean-Baptiste, Mardi le 20 courant, Joseph Donat Arsène, enfant de Jos. A. Robillard, comptable de cette Ville.

COMMERCE.

PRIX DE DETAIL DU MARCHÉ DE MONTREAL.

Table with 3 columns: Laiterie, \$ c., \$ c. Items include Beurre frais, Beurre salé, Fromage.

Table with 3 columns: Divers, \$ c., \$ c. Items include Sucre d'érable, Sirop d'érable, Miel, etc.

Table with 3 columns: Gibiers, \$ c., \$ c. Items include Canards au couple, Pigeons domestiques, etc.

Table with 3 columns: Viandes, \$ c., \$ c. Items include Bœuf à la livre, Mouton, Agneau, etc.

Table with 3 columns: Légumes, \$ c., \$ c. Items include Pommes nouvelles, Patates, Carottes, etc.

Table with 3 columns: Volailles, \$ c., \$ c. Items include Dindes, Oies, Canards, etc.

Table with 3 columns: Farine, \$ c., \$ c. Items include Farine de blé, Farine d'avoine, etc.

Table with 3 columns: Grains, \$ c., \$ c. Items include Blé, Pois, Orge, etc.

Corrigé tous les mardis et vendredis par P. POULIN & Cie., Commerçant, Etal No. 4 et 5 Marché Bonsecours

MARCH EAUX BESTIAUX. Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clero du Marché Viger.

Table with 3 columns: \$ c., \$ c., \$ c. Items include Bœuf 1re qualité, Vaches à lait, etc.

Table with 3 columns: Agneaux, Cochons, etc. 2me qualité, 1re qualité, 2me qualité.

Foin et Paille

Table with 3 columns: Foin, Paille, etc. 1re qualité, 2me qualité.

MAISON BEAUCHEMIN & VALOIS

LIBRAIRIE, PAPETERIE, IMPRIMERIE, RELIURE.

256 et 258, rue St-Paul, et 20, rue St-Gabriel, Montréal.

On trouvera à cet établissement l'assortiment le plus complet de Livres et Fournitures d'écoles— Livres de Frères— Livres de Recom-pense— Livres de Théologie, d'His-toire, de Littérature, de Droit, de Médecine, etc.— Livres Blancs de tous genres constamment en maga-sin et faits à ordre sous quelques jours d'avis.— Livres pour les Bu-reaux d'enregistrement— Imagerie— Cachets de communion— Chape-lets— Médailles— Statuettes, etc.— Tapiserie— Cartes à jouer, etc., etc.

MM. B. & V. se chargent d'Imp-ressions de toutes sortes: Livres, Brochures, Programmes, Factums, Palmarès, Circulaires, Lettres funé-raires, Cartes d'affaires, Cartes de Visite, etc.; le tout exécuté dans les derniers goûts et à bas prix.

Reliures de toute espèce faites avec élégance et solidité et à bon marché.

Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

NOUVELLE PUBLICATION:

"LE PETIT ARSENAL DU CATHOLICISME" ou "Traité Élémentaire de Controverse," par A. MAILLOUX, V.G., in-12, 464 pages, cart. Prix, 50c.

APPROBATIONS:

Nous soussigné, ayant fait examiner un ma-nuscrit intitulé: "Le Petit Arsenal du Catho-lique," ou "Traité Élémentaire de Controverse par un Catholique Romain," et ayant jugé qu'il peut être utile aux fidèles de ce Diocèse, en per-mettons l'impression et en recommandons la lecture à nos Diocésains.

J. E. A. Arch. d^e Québec, Québec, 19 mars 1872.

Voici ce que Mgr. l'Archevêque Taschereau écrivait, à la date du 15 février 1872, sur cet ouvrage important: "L'arsenal m'a beaucoup plu, et je pense "qu'il fera un grand bien. J'en ai examiné "plusieurs chapitres importants, et ils m'ont "paru tout à fait orthodoxes et bien solidement "appuyés."

Lors de l'envoi de l'approbation du "Petit Arsenal," Mgr. l'Archevêque écrivait: "Je vous envoie ci-incluse l'approbation de "votre "Petit Arsenal," auquel je souhaite ex- "tremement tout le succès possible." 22 mai 1880. 1-

"LA FEUILLE D'ERABLE"

EDITION HEBDOMADAIRE DU

"COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT:

Un An \$1.00 Six Mois 0.50

Payable d'avance. [Frais de port payés par l'Éditeur.]

ANNONCES:

25 cts. par ligne pour chaque insertion.

L. D. DUVERNAY,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,

Bureau du COURRIER DE MONTREAL,

8, rue St. Gabriel,